

Conditions générales de vente

Date de mise à jour : 6/04/2020

Les présentes conditions générales de vente (« CGV ») créent un accord légal et s'appliquent à toutes les commandes conclues entre le client et Sandy Wilhelm, ci-nommée après "la photographe", dont le studio photo PHOcal est situé 6 allée Colette Besson 57970 YUTZ Siret 53161696900014.

Objet

La photographe propose des prestations photographiques telles que présentées sur le site internet www.phocal.fr. Par le simple fait de réserver une séance ou de passer une commande, le client déclare avoir pris connaissance des présentes conditions générales de vente et les avoir acceptées, sauf conditions particulières consenties par écrit entre la photographe et le client. Les présentes CGV sont disponibles sur le site internet www.phocal.fr et peuvent être consultées au studio ou envoyées par email à la demande du client.

Réservation des prestations photographiques

La réservation d'une prestation photographique, communément appelée « séance » en studio ou en extérieur, peut se faire par téléphone au 06.61.06.13.20 ou par email à sandy@phocal.fr, conformément aux informations de contact fournies sur le site internet www.phocal.fr.

Quel que soit le mode de contact utilisé, la réponse est apportée par la photographe directement et le rendez-vous proposé l'est selon la disponibilité de celle-ci.

Il est à noter que les appels téléphoniques ne sont pas répondus en dehors d'horaires raisonnables.

Les prestations de reportage photographique (mariage, baptême, communion, débat, spectacle, etc.) sont soumises à un contrat spécifique établi entre le photographe et les clients.

Déroulement de la séance

Le jour de réalisation de la séance, l'heure fixée est impérative, tout retard des clients est déduit du temps préalablement défini pour la séance.

Il est formellement interdit de prendre des photos ou des vidéos avec un appareil photo, téléphone mobile, tablette ou tout appareil permettant l'enregistrement durant la séance (sauf accord de la photographe).

Seules les personnes participant à la séance peuvent y assister (cela ne s'applique pas aux parents accompagnant des personnes mineures).

Prix

Les prix s'entendent TTC, à la date de commande et sont disponibles sur le site www.phocal.fr.

Des frais de déplacement peuvent être appliqués selon la nature de la séance réalisée en extérieur. Ils doivent obligatoirement être acquittés en supplément et sont indiqués avant la réalisation de la séance.

Paiement

La photographe accepte les paiements en espèces, les chèques et les virements bancaires.

Un acompte de 50% est demandé pour chaque prestation le jour de la séance, le solde est à verser lors de la remise des travaux. A défaut, la séance ne pourra pas être réalisée.

Aucune remise pour paiement comptant ne peut être accordée.

En cas de chèque sans provision, le client est averti par la photographe et dispose d'un délai de 72h pour régulariser la situation par un versement en espèces.

Tout retard de paiement donne lieu au paiement d'intérêts au taux minimal prévu par l'article L 441-6 du Code de commerce (intérêt légal multiplié par trois) exigibles de plein droit et sans rappel, ainsi qu'une indemnité forfaitaire de 40 euros par facture. A cela s'ajoute les frais nécessaires au recouvrement de la créance.

Dans le cas où le client n'a pas satisfait à ses obligations (défaut ou retard de paiement) antérieurement, la demande de service pourra se voir refusée.

Présentation et remise des photos

La présentation des photos se fait par le biais d'un diaporama dont le lien Internet est envoyé par email au client. C'est à partir de ce diaporama que le client effectue son choix.

Les délais de présentation des photos et de livraison des commandes sont donnés aux clients à l'issue de chaque séance photos, et dépendent de la prestation choisie.

La remise des impressions et albums photographiques s'effectue sur rendez-vous uniquement, au studio.

La livraison des fichiers numériques se fait au format jpeg sur un dvd ou sur clef USB en fonction de la prestation choisie. Les autres formats de fichiers sont la propriété exclusive de la photographe et ne sont en aucun cas remis au client.

La photographe ne livre jamais les photos brutes (fichiers raw initiaux) et se réserve le droit de les détruire dans le délai qui lui convient.

La photographe se détache de toute responsabilité en cas de perte ou détérioration des fichiers numériques remis au

client. Toute demande de duplicata est facturée selon les tarifs en vigueur à la date de la demande.

La photographe s'engage à stocker une copie des photos post-traitées remises au client dans un délai d'un an après la prise de vue, en engageant des moyens raisonnables de sauvegarde.

Le post-traitement, au même titre que la prise de vue est propre à la photographe et fait partie intégrale de son travail, son style et son univers artistique. La photographe est la seule à décider du post-traitement qu'elle appliquera aux négatifs numériques. Seules les photographies traitées par la photographe seront exploitables par les deux parties. Si le client souhaite obtenir une nouvelle proposition de post-traitement sur une photo, celle-ci sera facturée selon le tarif en vigueur à la date de la demande d'un fichier numérique haute résolution.

L'envoi par courrier est possible, aux frais du client, en lettre ou colis suivi exclusivement. La photographe ne peut en aucun cas être tenue responsable d'une éventuelle détérioration ou perte des produits pendant le transport. En cas de non réception d'un colis dans les délais indiqués, une enquête est menée auprès du transporteur, pouvant prendre plusieurs jours (ex. : 21 jours à la Poste). Durant cette période, aucun remboursement ou renvoi ne peut être effectué.

Bon cadeau

Le client a la possibilité d'acheter un bon cadeau qui représente une prestation ou une valeur.

Ce chèque cadeau est valable 1 an à compter de la date précisée sur le bon.

Le rendez-vous doit être pris au plus tard le dernier jour de validité du bon et la séance réalisée jusqu'à 1 mois (30 jours) après la date de validité.

Dans le cas où le bon d'achat couvre une prestation se réalisant en deux parties (ex. : grossesse - naissance), il est valable six mois après réalisation de la première séance.

Le bon cadeau n'est pas nominatif, il peut donc être cédé à un tiers. Il n'est ni échangeable, ni remboursable.

Annulation, force majeure et maladie

La photographe se réserve le droit d'annuler ou de reporter une prestation photographique en cas de force majeure ou de maladie. Dans ce cas, la responsabilité de la photographe ne peut être engagée et l'annulation ou le report ne peut donner lieu au versement de dommages et intérêts à quelque titre que ce soit. La photographe s'engage toutefois à proposer une autre date aux clients, si l'annulation est de son fait.

En cas d'annulation par le client sans possibilité de report, aucun remboursement ne sera effectué si la prestation a été réalisée en totalité ou en partie.

En cas de problème technique avec le matériel photographique ou d'un accident quelconque durant la prestation empêchant la photographe de remettre le travail demandé, l'intégralité du montant sera remboursée sans pour autant donner lieu au versement de dommages et intérêts à quelque titre que ce soit.

La photographe s'engage à mettre en œuvre les moyens nécessaires à la réalisation de la prestation dans les règles de l'art, tout en restant dans la mesure du raisonnable (par exemple : plusieurs objectifs, deux boîtiers, etc.)

Propriété intellectuelle

Les photographies réalisées lors d'une séance sont protégées selon les règles des articles L 121-1 et suivants du Code de la Propriété Intellectuelle.

Même après cession des fichiers numériques, les photographies restent la propriété intellectuelle de la

photographe et ne sont en conséquence pas libres de droit. Seul le droit à l'image du client lui est inaliénable.

Tout usage commercial est de facto interdit par la photographe (sauf accord écrit).

Toute utilisation d'une photographie, quelle qu'en soit l'usage (concours, diffusion, exposition, reproduction, etc.) faite sans l'accord écrit de la photographe constitue un délit de contrefaçon, au sens de l'article L 335-2 du même Code, et est punissable de peines pouvant aller jusqu'à 3 ans d'emprisonnement et 300 000 € d'amende.

Il est notamment interdit et puni par la loi de reproduire par quelques moyens que ce soient les photos à des fins autres que celles définies par le Code de la propriété intellectuelle concernant l'exception à la copie privée (article L211-3), de retirer par un quelconque procédé la signature et/ou logo de la photographe et de modifier les photos (passage en noir et blanc, recadrage, retouches diverses, données IPTC etc.) sans autorisation écrite préalable de la photographe.

Pour toute utilisation des photos sur les réseaux sociaux, la photographe autorise le client à les diffuser sous réserve de citer son nom et de mettre un lien soit vers sa page "Facebook" ou vers son site internet www.phocal.fr. Ceci sous réserve qu'aucune modification ne soit réalisée sur le cliché, sauf celle inhérente à la mise en place sur la page dudit réseau social.

Autorisation de diffusion par la photographe

Lors de chaque prestation, la photographe propose au client de remplir un formulaire, disponible en annexe, autorisant la photographe d'utiliser les photos prises lors de la prestation à venir.

Cette autorisation ne présente aucun caractère obligatoire et ne peut en aucun cas faire l'objet d'une remise sur le tarif de la prestation. Le document est établi en 2 exemplaires signés par le client et la photographe.

Le client conserve la possibilité de changer d'avis, à n'importe quel moment (avant, pendant ou après la prestation)

et peut révoquer son accord sur simple demande écrite. Si des clichés ont été utilisés ou diffusés, ils seront alors supprimés des plateformes numériques et les éventuels supports physiques (tableaux, cadres, etc.) seront détruits.

Responsabilité

Le client est responsable de lui-même et des personnes l'accompagnant lors de la prestation.

La photographe ne peut pas être tenue responsable d'un accident ou de la casse du matériel durant la prestation si l'événement résulte d'un comportement inadéquat des clients ou des accompagnants (surveillance des enfants permanente par exemple). Il ne peut alors pas être intenté de poursuites contre elle.

Le studio comporte du matériel fragile et potentiellement dangereux (nécessitant notamment un branchement électrique). En cas de détérioration, ou de casse, du matériel ou du local, par le client ou les accompagnants, un remboursement est exigé sur la base du prix d'achat des éléments concernés. L'intégralité de la somme due est alors réclamée dans un délai de 48 heures afin de permettre à la photographe de poursuivre son activité professionnelle dans les meilleures conditions.

**Autorisation de reproduction et de représentation de photographie
pour une personne mineur**

ENTRE : Mme, M _____ et Mme, M _____

Demeurant au:

Dénotmé(s) ci-après "Les représentants légaux"

de l'enfant (nom prénom) _____

né(é) le ___ / ___ / _____ à _____

Demeurant au

ET : WILHELM Sandy née le 01/08/1976 à Thionville

Demeurant au

6 allée Colette Besson
57970 YUTZ

Dénotmé(e) ci-après "le Photographe"

Par le présent contrat, les REPRESENTANTS LEGAUX cèdent au PHOTOGRAPHE les droits qu'ils détiennent sur l'image de leur ENFANT telle que reproduite sur les photographies réalisées

à _____ le _____

En conséquence, les REPRESENTANTS LEGAUX autorisent le PHOTOGRAPHE à fixer, reproduire, communiquer et modifier par tout moyen technique les photographies réalisées dans le cadre du présent contrat. Les photographies pourront être reproduites en partie ou en totalité sur tout support (papier, numérique, magnétique, tissu, plastique etc.) et intégrées à tout autre matériel (photographie, dessin, illustration, peinture, vidéo, animations etc.) connus et à venir. Les photographies pourront être exploitées dans le monde entier et dans tous les domaines (publicité, édition, presse, packaging, design etc.) directement par le PHOTOGRAPHE ou cédées à des tiers.

Il est entendu que le PHOTOGRAPHE s'interdit expressément une exploitation des photographies susceptibles de porter atteinte à la vie privée de l'ENFANT, et une diffusion sur tout support à caractère pornographique, xénophobe, violent ou illicite.

Les REPRESENTANTS LEGAUX reconnaissent par ailleurs que l'ENFANT n'est lié à aucun contrat exclusif sur l'utilisation de son image ou de son nom.

Fait à _____ le _____

Les représentants légaux

Le Photographe

Autorisation de reproduction et de représentation de photographie pour une personne majeure

ENTRE : Mme, M _____ Né(e) le __/__/____ à _____
Demeurant au

Dénotmé(e) ci-après "le Modèle"

ET : WILHELM Sandy née le 01/08/1976 à Thionville

Demeurant au
6 allée Colette Besson
57970 Yutz

Dénotmé(e) ci-après "le Photographe"

Par le présent contrat, le MODÈLE cède au PHOTOGRAPHE les droits qu'il détient sur son image telle que reproduite sur les photographies réalisées

à _____ le _____

En conséquence, le MODELE autorise le PHOTOGRAPHE à fixer, reproduire, communiquer et modifier par tout moyen technique les photographies réalisées dans le cadre du présent contrat. Les photographies pourront être reproduites en partie ou en totalité sur tout support (papier, numérique, magnétique, tissu, plastique etc.) et intégrées à tout autre matériel (photographie, dessin, illustration, peinture, vidéo, animations etc.) connus et à venir.

Les photographies pourront être exploitées dans le monde entier et dans tous les domaines (publicité, édition, presse, packaging, design etc.) directement par le PHOTOGRAPHE ou cédées à des tiers.

Il est entendu que le PHOTOGRAPHE s'interdit expressément, une exploitation des photographies susceptibles de porter atteinte à la vie privée du MODÈLE, et une diffusion sur tout support à caractère pornographique, xénophobe, violent ou illicite.

Le MODÈLE reconnaît par ailleurs qu'il n'est lié à aucun contrat exclusif sur l'utilisation de son image ou de son nom.

Fait à _____ le _____

Le Modèle

Le Photographe